



Assemblée générale

Distr. générale
8 août 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 137 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Seizième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application du paragraphe 34 de la section II de la résolution [57/292](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport, le seizième sur l'exécution du plan-cadre d'équipement, fait le point sur l'avancement du projet depuis la publication du quinzième rapport annuel ([A/72/294](#) et [A/72/294/Corr.1](#)).

En septembre 2014, à l'ouverture de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, la rénovation du complexe du Siège était pratiquement achevée et tous les bâtiments concernés par le projet étaient occupés et fonctionnels.

Entre juillet 2015 et l'élaboration du présent rapport, le Bureau des services centraux d'appui a poursuivi l'exécution des activités postérieures à la rénovation, des travaux de mise en service, des travaux visant à apporter les derniers ajustements et des tâches administratives liées à la clôture du projet.

En août 2017, tous les travaux de construction pour l'ensemble des secteurs et sous-composantes du plan-cadre d'équipement, y compris les solutions provisoires et les activités postérieures à la rénovation, avaient été achevés. En mars 2018, la clôture administrative de tous les contrats était effective. Les comptes avaient été rapprochés et les factures avaient été réglées, sauf celles faisant l'objet d'une procédure d'arbitrage.

La totalité des travaux de construction et des activités de liquidation a été financée, comme prévu, au moyen des ressources déjà approuvées pour le plan-cadre d'équipement. La situation financière du projet reste conforme aux prévisions présentées dans le quinzième rapport annuel.

L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à prier le Secrétaire général de lui soumettre un dix-septième rapport sur l'état d'avancement du projet à la partie principale de sa soixante-quatorzième session.

* [A/73/150](#).



I. État d'avancement du projet

1. Le plan-cadre d'équipement a été le projet de construction et de rénovation le plus ambitieux et le plus complet jamais entrepris par l'ONU. Ses objectifs initiaux ont été atteints, à savoir respecter et préserver l'architecture historique d'origine du complexe du Siège, tout en modernisant les installations afin de les rendre conformes aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de sûreté et de technologie.
2. Les activités de planification ont commencé en 1999, le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a été créé en 2002 et la phase de construction, qui a démarré en 2008, s'est achevée en 2014.
3. Le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement a fermé en juillet 2015 et la responsabilité des activités restantes a été confiée au Bureau des services centraux d'appui.
4. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui faire rapport chaque année sur l'état d'avancement des travaux et le calendrier du projet, les dépenses prévues jusqu'à l'achèvement du projet et la situation financière de celui-ci. Le présent rapport est le seizième à lui être présenté.
5. Depuis la parution du quinzième rapport annuel ([A/72/294](#) et [A/72/294/Corr.1](#)), des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les activités de liquidation administrative, comme indiqué ci-après.
6. Les comptes associés aux 24 contrats à prix maximum garanti conclus avec le maître d'œuvre ont été rapprochés et apurés.
7. Au 31 juillet 2018, le coût estimatif définitif du plan-cadre d'équipement restait conforme au montant des ressources approuvées, soit 2 150,4 millions de dollars (exception faite de la rénovation des bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud, conformément à la résolution [69/274](#) de l'Assemblée générale). On trouvera de plus amples informations sur ce point à la section V ci-dessous. Au moment de la rédaction du présent rapport, plus de 99,9 % des fonds avaient été dépensés.
8. Le calendrier d'exécution du plan-cadre d'équipement est resté dans l'ensemble le même que celui présenté dans le tableau 1 du quinzième rapport annuel. Il figure, dans sa version finale, au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1
Calendrier d'exécution envisagé pour le plan-cadre d'équipement

Activité	Délais indiqués dans le document A/63/477		Délais indiqués dans le document A/64/346		Délais indiqués dans le document A/65/511		Délais indiqués dans le document A/66/527		Délais indiqués dans le document A/67/350		Délais indiqués dans le document A/68/352		Délais indiqués dans le document A/69/360		Délais indiqués dans le document A/70/343		Délais indiqués dans le document A/71/309		Délais indiqués dans le document A/72/294		Projections actuelles		État d'avancement		
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin			
Construction du bâtiment de la pelouse Nord	Début 2008	Mi-2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Mi-2008	Fin 2009	Achevé
Bâtiment du Secrétariat	Début 2009	Début 2012	Fin 2009	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Début 2010	Mi-2012	Achevé
Bâtiment des conférences	Mi-2009	Mi-2011	Fin 2009	Fin 2011	Début 2010	Début 2012	Début 2010	Fin 2012	Début 2010	Fin 2012	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Début 2010	Début 2013	Achevé						
Bâtiment de l'Assemblée générale	Mi-2011	Mi-2013	Fin 2011	Fin 2013	Début 2012	Fin 2013	Début 2013	Mi-2014	Début 2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Mi-2013	Mi-2014	Achevé
Bâtiment de l'annexe sud	Début 2011	Début 2012	Fin 2011	Début 2013	Début 2012	Mi-2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	Début 2012	Début 2013	Début 2013	Fin 2013	Début 2012	Fin 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Suspendu
Achèvement de la rénovation du Siège de l'ONU	Début 2008	Mi-2013	Fin 2008	Fin 2013	Mi-2008	Fin 2013	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Mi-2014	Mi-2008	Mi-2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Fin 2008	Fin 2014	Achevé
Fermeture du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement et transfert des activités au Bureau des services centraux d'appui														Mi-2015		Mi-2015		Juillet 2015		Juillet 2015		Juillet 2015		Juillet 2015	Achevé
Démolition du bâtiment de conférences temporaire de la pelouse Nord														Début 2015	Fin 2015	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Mi-2016	Mi-2016	Mi-2016	Mi-2016	Mi-2016	Mi-2016	Achevé
Aménagement paysager de la pelouse Nord														Début 2015	Fin 2015	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2016	Mi-2017	Fin 2016	Mi-2017	Mi-2017	Achevé
Travaux de sécurisation aux entrées situées au niveau des 42° et 48° Rues														Début 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2016	Mi-2017	Fin 2016	Mi-2017	Mi-2017	Achevé

II. Activités à achever

9. Au moment de la soumission du présent rapport, tous les travaux de construction avaient été menés à bien pour l'ensemble des domaines et sous-composantes du plan-cadre d'équipement et l'ensemble des factures avaient été réglées, à l'exception de celles liées aux deux procédures d'arbitrage en cours, présentées en détail à la section VI du présent rapport.

III. Suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes

10. Le Comité des commissaires aux comptes a poursuivi ses vérifications après la publication du précédent rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Il a procédé à l'audit du projet pour l'année financière terminée le 31 décembre 2017 du 19 mars au 13 avril 2018.

11. Au moment de l'audit, le plan-cadre d'équipement était dans sa phase finale, après 16 ans et un investissement de 2 309,3 millions de dollars. Tous les travaux de construction étaient terminés et la clôture administrative de tous les contrats était effective, exception faite du règlement des factures liées à deux procédures d'arbitrage.

12. Les principales recommandations formulées par le Comité concernant l'année financière terminée le 31 décembre 2017 portaient sur quatre grands thèmes, à savoir :

- a) L'examen de la méthode appliquée pour l'établissement de prévisions des coûts des projets de construction ;
- b) L'élaboration d'un rapport d'analyse décisionnelle pour les activités d'entretien dans le module Entretien des installations d'Umoja ;
- c) La tenue d'un registre des dons et l'inventaire physique annuel de ces dons ;
- d) L'évaluation détaillée des coûts d'entretien des installations de loisirs offertes par le Comité international olympique et la définition de modalités de financement adéquates.

13. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations du Comité et s'est engagé à les appliquer intégralement. Pendant son audit, le Comité a jugé que quatre recommandations issues des audits précédents avaient été appliquées, tandis que douze étaient encore en cours de mise en œuvre.

IV. Avantages du plan-cadre d'équipement

14. Les treizième, quatorzième et quinzième rapports annuels contenaient des informations détaillées sur les avantages découlant du plan-cadre d'équipement, conformément aux résolutions pertinentes et au mandat défini par les États Membres.

15. Le plan-cadre d'équipement a permis de rectifier de nombreux problèmes qui avaient été négligés et s'étaient accumulés depuis des années. Son exécution a mené à la création d'un complexe rénové accessible à tous, d'une bonne efficacité énergétique, débarrassé des matériaux dangereux, conforme aux normes de la ville hôte en matière de construction, de protection contre l'incendie et de sûreté, et répondant aux normes de sécurité modernes et raisonnablement applicables.

16. Les quatorzième et quinzième rapports contenaient des détails supplémentaires sur la réduction de la consommation d'énergie et les économies découlant du plan-cadre. Le tableau 2 présente des données actualisées sur la consommation d'énergie jusqu'à fin juin 2018, ainsi qu'une projection de la consommation de juillet à fin décembre 2018.

Tableau 2
Comparaison de la consommation d'énergie entre 2006 et 2017 et prévisions pour 2018

<i>Période</i>		<i>Consommation (kBTU)^a</i>		
		<i>Vapeur</i>	<i>Électricité</i>	<i>Total</i>
Avant le plan-cadre d'équipement (2006-2007)	2006	400 517 070	151 946 050	552 463 120
	2007	543 788 070	154 376 554	698 164 624
Après le plan-cadre d'équipement (2015)	2015	95 515 200	145 413 981	240 929 181
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2015)	76	4	56
Après le plan-cadre d'équipement (2016)	2016	95 477 911	131 072 662	226 550 573
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2016)	76	14	59
Après le plan-cadre d'équipement (2017)	2017	127 177 716	122 026 768	249 204 484
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2017)	68	20	55
Après le plan-cadre d'équipement (2018)	Janvier-juin 2018	63 403 788	61 416 000	124 819 788
	Estimation pour la période allant de juillet à décembre 2018	63 043 200	60 733 600	123 776 800
	Total (estimatif) pour 2018	126 446 988	122 149 600	248 596 588
	Pourcentage de réduction (entre 2006 et 2018)	68	20	55

^a En milliers d'unités thermiques britanniques (BTU).

17. Entre 2006, avant la rénovation, et 2015, soit après la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, la consommation totale d'énergie du complexe du Siège a été réduite de plus de 56 %. En 2018, la diminution de la consommation devrait être du même ordre qu'en 2016 et 2017.

18. En ce qui concerne les avantages pécuniaires constatés et les économies réalisées, la réduction de la consommation d'énergie ne se traduit toutefois pas directement par des économies, compte tenu de la forte hausse du coût unitaire de l'énergie et de la différence des tarifs de l'électricité et de la vapeur.

19. En outre, si le complexe fraîchement rénové nécessite moins de travaux d'entretien et de réparations, le matériel et les systèmes sophistiqués nouvellement installés demandent des travaux d'entretien plus fréquents et plus onéreux. L'entretien des nouveaux systèmes nécessitant des compétences techniques pointues dont le Secrétariat ne dispose pas en interne, il est nécessaire de continuer à faire appel à des fournisseurs commerciaux spécialisés. En outre, les nouveaux systèmes doivent être inspectés plus rigoureusement et plus souvent, à intervalles réguliers, comme prévu dans les manuels d'utilisation et d'entretien fournis par les fabricants, et non pas seulement en cas de panne ou de dysfonctionnement.

20. Le tableau 3 présente des données actualisées sur les coûts et économies liés à la mise en œuvre du plan-cadre.

Tableau 3
Coût des services collectifs de 2006 à 2017 et prévisions pour 2018

(En dollars des États-Unis)

Description	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017	2018 (montant estimatif)
Électricité	14 536 322	17 301 357	19 337 005	17 501 881	15 983 467	13 026 403	5 504 450
Vapeur	18 696 194	14 592 256	9 007 534	5 261 620	4 424 149	4 375 326	2 577 920
Eau	2 604 228	2 010 285	1 815 000	1 186 000	1 232 292	1 169 277	688 620
Gaz et autres services collectifs	65 739	52 871	230 513	86 598	140 600	40 274	16 650
Total	35 902 483	33 956 769	30 390 051	24 036 099	21 780 508	18 611 229	8 787 640

21. Les dépenses engagées au titre de l'ensemble des services collectifs de distribution (électricité, vapeur, eau et gaz, notamment) pour le complexe du Siège ont diminué de plus de 48 % (soit 17,3 millions de dollars) au cours des six derniers exercices biennaux, et ont été ramenées de 35,9 à 18,6 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau 3. Ce coût devrait être encore réduit au cours de l'exercice biennal 2018-2019, et être ramené à environ 17,6 millions de dollars. Ces économies supplémentaires d'environ 1 million de dollars représentent une diminution additionnelle de 6 % par rapport à l'exercice biennal précédent et une diminution globale de 50,9 % par rapport à l'exercice biennal 2006-2007. Il convient toutefois de noter que les variations météorologiques figurent parmi les principaux facteurs influant sur la consommation d'eau, de gaz et d'électricité et qu'il faut donc faire preuve de prudence en extrapolant au sujet de l'évolution future.

V. Situation financière du plan-cadre d'équipement

A. État des recouvrements et sources de financement

22. Le montant total du financement approuvé au titre du plan-cadre d'équipement, soit 2 150,4 millions de dollars, se répartit comme suit : 1 876,7 millions de dollars de crédits alloués aux travaux prévus initialement ; 14,3 millions de dollars de dons ; 159,4 millions de dollars provenant des intérêts créditeurs et de la réserve opérationnelle du plan-cadre d'équipement ; 100,0 millions de dollars de fonds destinés au projet de modernisation des systèmes de sécurité.

23. Le montant total approuvé de 2 150,4 millions de dollars a été intégralement affecté au règlement des obligations échues au titre des activités de rénovation.

24. On trouvera dans le tableau 4 une comparaison du montant total des ressources approuvées pour le plan-cadre et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement.

Tableau 4
**Comparaison des ressources allouées au plan-cadre d'équipement
 et des dépenses prévues jusqu'à son achèvement, au 31 mai 2018**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Références</i>
Total des crédits ouverts de 2004 à 2011	1 876,7	Résolutions 57/292, 59/295, 60/248, 60/256, 60/282, 61/251, 62/87 et 64/228
Contributions volontaires	14,3	Reçues au titre du programme de dons destiné à financer le plan-cadre d'équipement
Intérêts créditeurs et réserve opérationnelle	159,4	Résolutions 66/258, 67/246 et 68/247 A
Financement de la modernisation des systèmes de sécurité	100,0	Contribution du pays hôte
Montant total des ressources disponibles	2 150,4	
Coût des travaux de rénovation prévus dans le projet initial (non compris les bâtiments de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et de l'annexe sud) et des travaux relevant du programme de dons	2 050,4	
Coût du projet de modernisation des systèmes de sécurité	100,0	
Coût total du projet jusqu'à son achèvement	2 150,4	

B. Dépenses consacrées au plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires jusqu'à son achèvement

25. Le coût définitif du plan-cadre d'équipement est estimé, comme précédemment, à 2 150,4 millions de dollars. Au 31 juillet 2018, le montant cumulé des dépenses s'établissait à 2 150,1 millions de dollars, ce qui signifie que 99,9 % du montant prévu jusqu'à l'achèvement du projet avaient été utilisés. L'état récapitulatif le plus récent du montant total des dépenses engagées et des dépenses restant à engager est présenté dans le tableau 5.

Tableau 5
**Dépenses consacrées au plan-cadre d'équipement et ressources nécessaires
 jusqu'à son achèvement, au 31 juillet 2018**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Total</i>
	<i>Du début du projet jusqu'en juillet 2018</i>	<i>Dépenses restant à engager D'août 2018 à décembre 2019</i>	
Plan-cadre d'équipement			
Services contractuels de conception	168 828,5	–	168 828,5
Dépenses de personnel au titre du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement	33 806,0	–	33 806,0
Dépenses de personnel au titre du personnel d'appui	15 903,5	–	15 903,5
Dépenses de fonctionnement et frais divers	17 722,5	281,0	18 003,5
Gestion du programme et autres consultants	56 172,7	–	56 172,7

<i>Description</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Total</i>
	<i>Du début du projet jusqu'en juillet 2018</i>	<i>Dépenses restant à engager D'août 2018 à décembre 2019</i>	
Études techniques et travaux	1 414 348,8	–	1 414 348,8
Coût des locaux transitoires (y compris les loyers y afférents)	554 600,8	–	554 600,8
Total partiel	2 261 382,8	281,0	2 261 663,8
Ajustements sur périodes antérieures	9 204,0	–	9 204,0
Montant corrigé des dépenses consacrées au projet	2 270 586,8	281,0	2 270 867,8
Économies réalisées au titre d'annulations d'engagements	(220 484,8)	–	(220 484,8)
Total partiel	2 050 102,0	281,0	2 050 383,0
Projet de modernisation des systèmes de sécurité	100 000,0	–	100 000,0
Montant total des dépenses consacrées au plan-cadre d'équipement	2 150 102,0	281,0	2 150 383,0

26. Le tableau 5 montre que les ressources nécessaires pour le projet entre août 2018 et décembre 2019 sont estimées à 281 000 dollars, ce qui correspond au montant prévu des frais de justice à couvrir dans le cadre des procédures d'arbitrage.

27. Un récapitulatif du coût définitif des travaux résiduels (démolition de structures et création d'espaces verts, et travaux de sécurisation des entrées situées au niveau des 42^e et 48^e Rues) est présenté dans le tableau 6.

Tableau 6
Ventilation des coûts liés aux solutions provisoires et aux travaux résiduels

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif en 2015</i>	<i>Coût estimatif en 2016</i>	<i>Coût réel en 2017</i>
Solutions provisoires			
Trois nouveaux services de restauration	5 000 000	4 300 000	3 600 000
Bâtiment de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld	4 000 000	3 100 000	2 800 000
Salles de classe au troisième sous-sol du bâtiment de la pelouse Nord	5 000 000	5 100 000	5 300 000
Total, solutions provisoires	14 000 000	12 500 000	11 700 000
Travaux résiduels			
Travaux de démolition et aménagement paysager	20 000 000	19 000 000	19 230 000
Entrées des 42 ^e et 48 ^e Rues	15 000 000	17 100 000	18 050 000
Total, travaux résiduels	35 000 000	36 100 000	37 280 000
Total	49 000 000	48 600 000	48 980 000

VI. Arbitrages

28. L'Organisation est partie à deux procédures d'arbitrage concernant le plan-cadre d'équipement, qui ont toutes les deux été intentées contre le maître d'œuvre, Skanska, par des sous-traitants.

29. La première de ces procédures a été engagée contre Skanska par son sous-traitant chargé des travaux d'électricité, qui affirme que le maître d'œuvre lui doit des dizaines de millions de dollars pour des travaux effectués au titre de plusieurs contrats passés avec Skanska pour l'exécution du plan-cadre d'équipement. Tout en réfutant dans leur totalité les allégations du sous-traitant, Skanska affirme que s'il était jugé redevable de toute somme supplémentaire à son sous-traitant, la responsabilité du versement de ces montants devrait retomber sur l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci conteste l'interprétation faite par Skanska de ses droits découlant des contrats pertinents, et le litige est actuellement soumis à un comité d'arbitrage, conformément aux dispositions desdits contrats. La procédure engagée devant le tribunal d'arbitrage n'en est qu'au stade préliminaire et soulève des questions de procédure complexes. Le Bureau des affaires juridiques, avec l'aide de conseillers extérieurs, défend activement les intérêts de l'Organisation dans cette affaire.

30. La seconde procédure d'arbitrage découle d'une action engagée contre le maître d'œuvre par son sous-traitant chargé des systèmes mécaniques, qui affirme que le maître d'œuvre lui doit encore plus de 4 millions de dollars pour des travaux effectués au titre de contrats passés avec Skanska dans le cadre du plan-cadre d'équipement. Là encore, tout en réfutant les allégations du sous-traitant, Skanska affirme que s'il était jugé redevable de toute somme supplémentaire à son sous-traitant, la responsabilité du versement de ces montants devrait retomber sur l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci conteste l'interprétation faite par Skanska de ses droits découlant des contrats pertinents. La procédure, qui n'en est encore qu'au stade préliminaire, porte sur des questions complexes de compétence et inclut la présentation de très nombreuses pièces justificatives. Le Bureau des affaires juridiques, avec l'aide de conseillers extérieurs, défend activement les intérêts de l'Organisation dans cette affaire, demandant notamment au tribunal de statuer que celle-ci n'a aucune responsabilité quant aux griefs formulés par les sous-traitants de Skanska.

VII. Dépenses connexes et centre informatique auxiliaire

31. Le montant total des dépenses connexes s'élève à 139,7 millions de dollars. Les dépenses relatives au centre informatique auxiliaire s'élèvent à 19,2 millions de dollars.

32. Les dépenses connexes et celles relatives au centre informatique auxiliaire ont été financées comme suit : 4,2 millions de dollars ont été imputés sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre du centre informatique auxiliaire ; les 154,7 millions de dollars restants sont financés conformément aux dispositions du paragraphe 16 de la section VIII de la résolution [69/274](#) de l'Assemblée générale.

VIII. Montant total des dépenses engagées et ressources nécessaires

33. Le montant total définitif des ressources nécessaires au titre du plan-cadre d'équipement s'établit à 2 305,1 millions de dollars, ou à 2 309,3 millions de dollars si l'on tient compte de la contribution imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Des informations détaillées sont fournies dans le tableau 7.

Tableau 7

Montant total des dépenses engagées au 31 juillet 2018 et dépenses prévues jusqu'à décembre 2019

(En millions de dollars des États-Unis)

Description	Du début du projet jusqu'en juillet 2018	D'août 2018 à décembre 2019	Total
Coûts liés au projet			
Plan-cadre d'équipement	2 050,1	0,3	2 050,4
Modernisation des systèmes de sécurité	100,0	–	100,0
Total partiel	2 150,1	0,3	2 150,4
Coûts non liés au projet			
Dépenses connexes	139,7	–	139,7
Centre informatique auxiliaire	15,0	–	15,0
Total partiel	154,7	–	154,7
Total	2 304,8	0,3	2 305,1
Part des coûts afférents au centre informatique auxiliaire imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	4,2	–	4,2
Total comprenant la part des coûts imputée au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 309,0	0,3	2 309,3

34. Les états financiers relatifs aux activités et aux dépenses liées au projet pour l'année financière 2017 ont été établis, consolidés et finalisés en mars 2018 par le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité conformément aux procédures de communication de l'information financière en vigueur et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. La clôture des comptes du projet sera reportée en raison des procédures d'arbitrage en cours.

IX. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

35. Le Secrétaire général recommande que l'Assemblée générale :

a) Prenne note des progrès accomplis depuis la parution du quinzième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement ;

b) Prie le Secrétaire général de lui présenter un dix-septième rapport annuel à la partie principale de sa soixante-quatorzième session, pour lui rendre compte de l'état d'avancement des procédures d'arbitrage et du coût final du projet.